

DOCUMENTS À REMETTRE

ATTENTION

Les places sont limitées et

les demandes d'inscription incomplètes ne seront pas acceptées et renvoyées à l'expéditeur.

- Fiches d'inscription**
 - pour la **période scolaire** (cycle 1 précoce **ou** cycle 1.1-4.2) **et**
 - pour la **période de vacances scolaires** (même si votre enfant ne profite pas)

 - pour la **période d'adaptation**: seulement pour les enfants qui veulent bénéficier de cette période et qui n'ont pas encore profité des services du SEA Bertrange

- Fiche médicale** remplie par le(s) parent(s)

- Certificat médical** en cas **d'allergie ou d'intolérance alimentaire**: le formulaire doit être rempli par le médecin traitant

- PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** pour les enfants atteints d'une **maladie chronique** ou ayant des **besoins de santé spécifiques** dus à des allergies, des allergies alimentaires, l'asthme, des maladies cardiaques, le diabète, l'épilepsie et l'hémophilie.

- Certificats de travail récents**
 - **employé(e)/(s) ou fonctionnaire(s)**: le certificat doit être rempli par l'employeur en indiquant impérativement
 - le type de contrat (CDI ou CDD)
 - le degré d'occupation (50%,75%,100% ...)
 - l'horaire exact de travail pour les parents travaillant <100%→ les contrats de travail, fiches de salaire ou autres pièces ne sont pas acceptés!
 - ou**
 - **indépendant(s)**:
 - certificat de travail (déclaration sur l'honneur) établi par la personne concernée
 - l'horaire exact de travail
 - un certificat d'affiliation délivré par le CCSS

- Copies des documents suivants de votre enfant :**
 - la carte de vaccination
 - la carte de sécurité sociale
 - le contrat « Chèque Service Accueil ».

- Pour les familles non-résidentes:**
 - certificat de résidence élargi délivré par la commune de résidence.

- Toute autre pièce nécessitant une inscription au SEA Bertrange :**
 - maladie grave d'un parent ou de la fratrie → certificat du médecin traitant est requise
 - la fréquentation d'un SEA est obligée par jugement
 - la fréquentation est recommandée par un service familial ou un assistant social
 - ...

Les fiches peuvent être téléchargées sur le site internet de la commune
www.bertrange.lu → citoyens et résidents → Service d'éducation et d'accueil → inscriptions 2023/2024
ou
être retirées au SEA Bertrange.

